

Info-Parents

Avril 2026

Dates importantes

Tous les jeudis d'avril : Sensibilisation au mois de l'autisme, on s'habille en bleu.

3 et 6 avril: Congés fériés – École fermée

17 avril : Journée d'école – Jour 3

22 avril: Jour de la terre Grand nettoyage et Conseil d'établissement à 18h30

Habillement

Malgré le temps qui se réchauffe, il est important de prévoir des vêtements adaptés selon la météo. Merci de prévoir des pantalons imperméables et encore des bottes ou bottes d'eau. Vos enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur. À la demande de plusieurs, nous vous partageons à nouveau le thermomètre de l'habillement qui se trouve à la page suivante. Vous pouvez aussi vous y référer.

Merci de votre collaboration!

Absences, retards et départs hâtifs

En plus de la titulaire, il est important d'informer le secrétariat de l'absence, du retard ou du départ hâtif de votre enfant par courriel, en précisant le motif de son absence, son nom complet et son groupe ou en laissant un message sur le répondeur de l'école prévu à cet effet.

(819) 503-8807 poste 812 700 OU scr_grand-boise@cssp.qc.ca

Sécurité aux abords de l'école

Par mesure de sécurité, on demande aux parents venant reconduire leur enfant au service de garde de se stationner aux abords de la rue Scott si vous n'utilisez pas le service de valet. Nous recevons plusieurs plaintes de parents qui s'inquiètent de la sécurité et les policiers de la MRC des Collines en sont également avisés. Merci de votre vigilance pour la sécurité de tous.

THERMOMÈTRE

DE l'habillement
SELON LA TEMPÉRATURE DESSSENTIE



15°C à 16°C

vêtements **LONGS**

(chandail et pantalon longs, souliers d'extérieur)

12°C à 14°C

vêtements de **PRINTEMPS**

(veste ou coton ouaté, souliers d'extérieur)

-27°C à 5°C

vêtements d'**HIVER**

(manteau, pantalon, bottes, tuque, mitaines, cache-cou)

plus de 17°C

vêtements **COURTS**

(chandail et pantalon courts, souliers d'extérieur)

6°C à 11°C

vêtements de **PRINTEMPS**

(manteau, pantalon, bottes)

moins de -28°C

récréation **INTÉRIEURE**



En cas d'incapacité

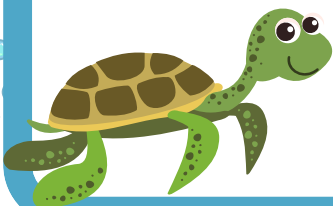
En cas d'incapacité, lorsque que votre enfant se blesse, il est important de fournir un billet médical à l'école. Ce document nous permet d'appliquer correctement les restrictions, d'assurer la sécurité de votre enfant et d'adapter ses activités (récréation, éducation physique, etc.).

Le billet doit indiquer :

- la blessure;
- les limitations ou activités à éviter;
- la durée des restrictions.

Merci de votre collaboration.

L'équipe de l'École du Grand-Boisé



Un message du CERF



01

À L'ÉCOLE

Activités de sensibilisation organisées durant la journée du 22. Demandez à vos enfants de vous en parler!

02

À LA MUNICIPALITÉ

On peut participer aux différentes corvées de nettoyage qui auront lieu sur notre territoire. Infos à venir sur le site de la municipalité!

03

À LA MAISON

On peut discuter d'actions positives et utiliser la journée du 22 pour célébrer la nature et mettre l'accent sur ce qu'on peut faire concrètement!

04

DANS LES MÉDIAS

On peut s'informer sur les différents enjeux et choisir nos sources d'infos afin de rester concentré.e.s sur ce qui est constructif!

LE CERF